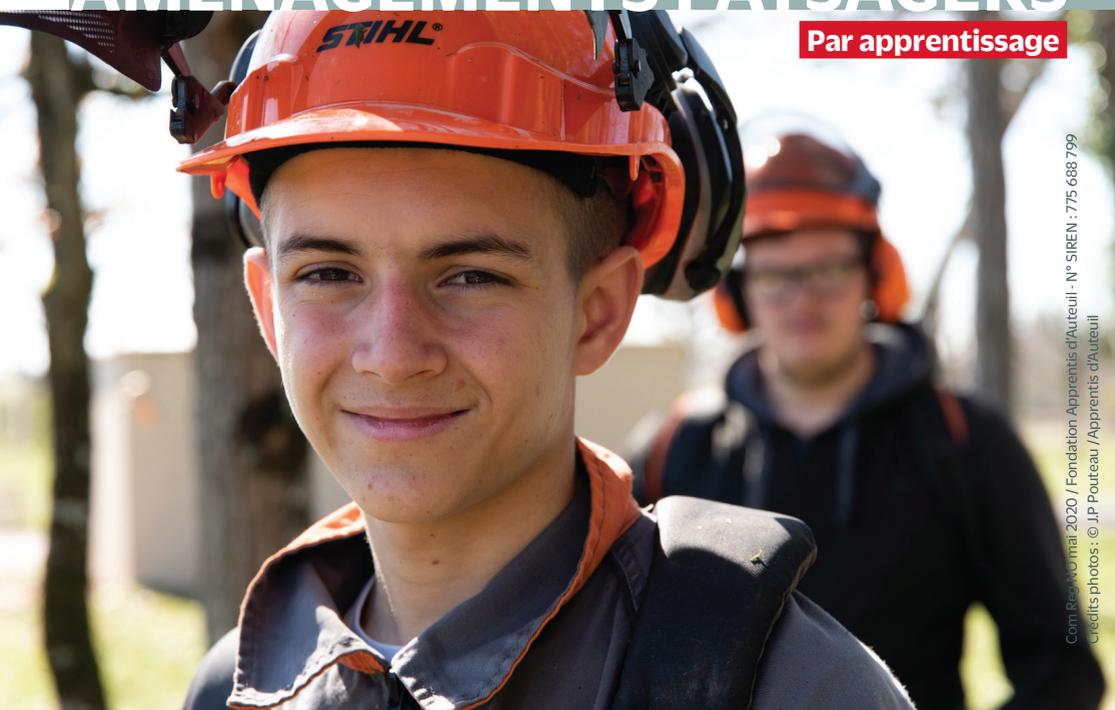


Nouveau !

Rentrée 2020

BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Par apprentissage



**LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE
SAINTE-JEANNE D'ARC**
Grand Vau - Rue Paul Delvaux
37600 LOCHES
saintejeannedarc.apprentis-auteuil.org



La confiance peut sauver l'avenir

La confiance peut sauver l'avenir



OBJECTIFS

- **Se former à des activités pratiques** liées à la nature, l'environnement, la forêt et la conduite de travaux paysagers.
- **Accéder à des emplois de cadres qualifiés** dans le secteur privé (entreprises de paysage) et public (services espaces verts).
- **Obtenir** un diplôme de niveau 4.

NOS ATOUTS

- Classes à effectifs modérés.
- Parc paysager de 4 ha.
- Partenariat local pour l'accueil en stage.
- Formation au CACES « engins de chantier ».

QUALITÉS REQUISES

- Connaissance des végétaux.
- Bonne résistance physique.
- Esprit d'équipe.

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE

- Le contrat d'apprentissage conclu pour une durée de 24 mois ouvre droit à une rémunération de 27% à 78% du SMIC.
- Les apprentis peuvent percevoir une indemnité transport, repas, hébergement.

ET APRÈS ?

- **Poursuite d'études**
 - BTS Aménagements paysagers, Production horticole, etc.
 - Certificats de spécialisations Arboriste élagueur, Constructions paysagères, etc.
- **Entrée sur le marché du travail**

Plus d'informations sur notre site internet :
saintejeannedarc.apprentis-auteuil.org

Les admissions sont possibles, tout au long de l'année, selon les places disponibles. Des journées portes ouvertes permettent tous les ans de rencontrer jeunes et équipes.



CONTENU DE LA FORMATION

Évaluation en contrôle continu et examen terminal :

- Alternance de cours théoriques et pratiques dans le parc paysager de l'établissement (4 ha).
- Enseignement général et professionnel en modules.
- 12 h de travaux pratiques par semaine : entretien du parc, plantations, créations paysagères, maçonnerie paysagère, mécanique horticole...

Organisation :

- 1^{re} année : 18 semaines au CFA et 29 semaines de stage.
- 2^{de} année : 19 semaines au CFA et 28 semaines de stage.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Jeunes âgés de 16 à 30 ans, après une seconde générale ou professionnelle ou un CAP(a) par dérogation.

Lycée professionnel agricole Sainte-Jeanne d'Arc

Tél. 02 47 91 80 20

lhp.ste-jeanne-arc@apprentis-auteuil.org

